

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport de la spécialité « Éducateur sportif »

Prérequis de la formation

- Être âgé de 18 ans minimum
- Titulaire du PSC1 ou équivalent
- Être titulaire d'un certificat médical délivré par un médecin du sport
- Satisfaire aux tests techniques d'exigences préalables à l'entrée en formation
- Satisfaire aux épreuves de sélection de la formation

CERTIFICATION

Validation par bloc de compétences (Unité capitalisable)

Date - durée - lieu

- 1 session par an
- 612h en organisme de formation
- 837h en structure
- Toulouse ou Montpellier

Tarifs

6832,00€ NdT

APPRENTISSAGE ET FORMATION INITIALE

Objectifs

- Animer et enseigner auprès de tous types de publics
- Entraîner jusqu'au premier niveau de compétition
- Concevoir et mettre en œuvre un projet sportif

Publics

- Entraîneurs bénévoles en boxe
- Praticants de boxe
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap sous réserve des conditions réglementaires

Moyens pédagogiques

- Formation en présentielle
- Formation Ouverte à Distance (FOAD)
- Alternance en structure

Descriptif

Secteur d'activités : Sports/Éducation

Le BPJEPS « Éducateur sportif » est un diplôme professionnel délivré par l'État de niveau IV (Bac)

UC1 – Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 – Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 – Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage de la mention

UC4 – Mobiliser les techniques de la mention pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.

Mentions

Boxe

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES : Moniteur, Éducateur Sportif, Coach, Entraîneur